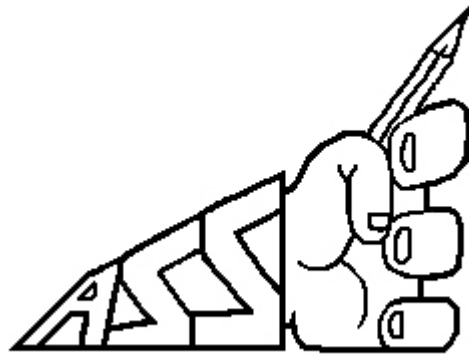


Qu'est-ce que l'ASSÉ?



Pour un syndicalisme étudiant de lutte!

*Pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité,
accessible et non-discriminatoire!*

Novembre 2004

Table des matières

Note	3
Bref historique de l'ASSÉ.....	4
Analyse et revendications de base.....	6
L'accessibilité.....	6
Pour une éducation de qualité	6
Prendre l'argent là où elle est.....	6
Le syndicalisme étudiant de lutte	8
Les principes et tactiques du syndicalisme étudiant de lutte.....	8
Contre la concertation	9
Une approche/pratique « réaliste » ?.....	10
La structure.....	12
Organisons-nous dans l'ASSÉ!.....	13
Organigramme des structures de l'ASSÉ.....	14

Note

L'ASSÉ est une organisation qui ne peut être comprise en elle-même; pour comprendre ce qu'est l'ASSÉ et ce qu'elle souhaite devenir, une simple présentation de ses structures et une énumération de ses revendications ne suffisent pas. L'ASSÉ s'inscrit dans, et est donc définie par, une lutte pour la défense des intérêts de la population étudiante, lutte qui s'oriente selon un contexte sociétal global donné et un passé historique donné. Le présent texte a été produit sur la base de ce constat.

Bref historique de l'ASSÉ

Le Congrès fondateur de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) se tient le 25 février 2001 à Sherbrooke. Cette nouvelle association étudiante nationale voit le jour à la suite de réflexions et du travail d'organisation d'associations étudiantes en ayant ras-le-bol des reculs du droit à l'éducation qui ont ponctué la décennie précédente.

Le premier Congrès annuel de l'ASSÉ se tient au printemps 2001, du 25 au 27 mai. On y adopte le principe de grève générale continentale en opposition à la ZLÉA (repris par plusieurs organisations à travers l'hémisphère) et on y lance une campagne contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché. Cette campagne s'inscrit dans la mouvance étudiante d'opposition au néo-libéralisme et à la mondialisation capitaliste qui marque le Québec des suites du Sommet des Amériques d'avril 2001. Cette campagne débouchera sur la première grande manifestation organisée par l'ASSÉ le 21 février 2002, à Québec, à laquelle 3000 personnes participent.

Le second Congrès annuel à lieu au printemps 2002, du 3 au 5 mai, et lance la campagne « Bas les masques! À bas la ZLÉA! » qui vise à mobiliser la population étudiante et la population en général contre la ZLÉA. Cette campagne sera l'occasion pour l'ASSÉ d'entrer en contact avec le mouvement étudiant canadien anglais lors d'une rencontre pan-canadienne sur la mobilisation en opposition à la ZLÉA. La campagne débouchera sur une des plus grandes manifestations étudiantes des dernières années : plus de 10 000 personnes prennent les rues du centre-ville de Montréal. L'ASSÉ est instigatrice du mouvement au Québec, de telles manifestations ont lieu à travers le continent.

Après avoir organisé une campagne contre l'invasion de l'éducation par le privé à l'hiver 2003, l'ASSÉ doit s'attaquer à un dossier de taille à l'automne 2003. On a appris au cours de l'été qu'une majorité de cégeps allaient augmenter de façon significative les frais afférents exigés. Face à cette nouvelle attaque du gouvernement contre le droit à l'éducation, l'ASSÉ réagit fortement et lance une campagne de grève qui ne saura cependant pas rallier une quantité d'association suffisante au déclenchement de la grève étant donné l'apathie relative et le manque d'organisation qui règne dans le mouvement étudiant depuis alors plusieurs années. Suivant cette campagne, l'ASSÉ produira un *Mémoire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités* qu'elle ira présenter à la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale, tenue à la session d'hiver 2004.

Les premières années de l'ASSÉ ont été marquées par la mouvance anti-néo-libérale découlant de la remise en question de la mondialisation de l'économie. Cela étant donné l'urgence d'agir sur ces dossiers brûlant et touchant directement la population étudiante et la

population en générale mais aussi à cause de l'absence de contre-réforme maquée lancée par l'État durant cette courte période. Cependant, depuis la session 2003, l'ASSÉ met tout en branle pour faire halte aux attaques récentes lancées par l'État (frais afférent, démantèlement du réseau collégial, coupures et réformes des prêts et bourses, hausse des frais pour les étudiants internationaux et étudiantes internationales). La lutte continue de plus belle au moment d'écrire ces lignes...

L'ASSÉ est donc une organisation toute jeune qui s'est fixé un objectif important : défendre des principes et un type d'organisation et de lutte afin de préserver le droit à l'éducation qui subit un massacre depuis une quinzaine d'années maintenant.

Analyse et revendications de base

L'ASSÉ se construit à partir du principe fondamental qui veut que l'éducation soit un droit et non un privilège. Suivant cela, toutes et tous devraient avoir accès à une éducation de qualité.

L'accessibilité

L'ASSÉ revendique l'accès à l'éducation pour tous et toutes sans discrimination aucune. Elle exige donc que soit aussi éliminée la discrimination économique mise en pratique par les frais de scolarité et se positionne conséquemment pour la gratuité scolaire à tous les niveaux. Cette revendication de la gratuité scolaire est par ailleurs traditionnelle dans le mouvement étudiant québécois au sein duquel elle est défendue depuis les années 60.

Tout comme les frais de scolarité, l'endettement étudiant bloque l'accès aux études post-secondaire pour les gens issus des classes populaires et tend donc à reproduire les divisions socio-économiques. L'ASSÉ se positionne donc contre l'endettement étudiant et exige la mise sur pied d'un système d'aide financière éliminant l'endettement et répondant aux besoins réels des étudiantes et des étudiants.

Pour une éducation de qualité

L'éducation est un projet de société profitant à l'ensemble de ses membres, à l'ensemble de la collectivité, elle se doit donc d'être publique. L'ASSÉ s'oppose à toute forme de privatisation de l'éducation et reconnaît la différence entre la formation que souhaite le marché et l'éducation, qui contribue à créer des citoyens et des citoyennes dotés-es d'un esprit critique. Une éducation de qualité doit être exempte des volontés du marché.

Pour permettre l'existence d'une éducation de qualité, l'ASSÉ exige de l'État qu'il mette fin aux coupures et procède à un réinvestissement massif dans les réseaux collégial et universitaire. Le sous-financement force les administrations collégiales et universitaires à se tourner vers le privé et prépare donc la privatisation du système d'éducation post-universitaire; on a pu observer les mêmes manœuvres en santé et on le verra possiblement prochainement dans les réseaux de transport public et dans d'autres secteurs publics.

Prendre l'argent là où elle est

Mais comment financer les revendications présentées ci-haut? S'agit-il d'utopies? Eh bien non! Plusieurs mesures favorisant l'application de tels principes sont déjà en place dans des pays

ayant une situation économique semblable et des richesses tout à fait comparables aux nôtres (Scandinavie, France, Italie, Allemagne, etc.).

Nous vivons dans une des sociétés le plus riche du monde et dont la capacité de créer de la richesse ne cesse d'augmenter, année après année. Partant de ce constat, peut-on financer adéquatement l'éducation et les autres programmes sociaux sans courir à la faillite? Oui. Il faut d'abord rappeler, malgré toute la démagogie à ce sujet, que ce ne sont pas les dépenses pour les programmes sociaux qui causent les déficits. Ceux-ci sont d'abord créés par les mauvaises politiques financières de nos gouvernements qui, entre autres, encouragés par le patronat, augmentent le taux d'intérêt qu'ils paient sur leur dette afin de maintenir à tout prix l'inflation la plus basse possible.

De plus, un budget n'est pas composé que de dépenses; il comprend aussi des revenus. Ces revenus, l'État québécois a décidé de les réduire au cours des dernières décennies, au gré des baisses d'impôts qu'il a concédés aux entreprises et aux plus riches de notre société. Ainsi, dans les années 1950, alors que les revenus d'impôt de l'État provenaient à 50 % des entreprises et à 50 % des particuliers, les proportions sont passées à 11,4 % pour les entreprises et 88,6 % pour les particuliers¹ en 1993. Aussi, le gouvernement québécois est un des États parmi les pays du G7 qui impose le moins les entreprises proportionnellement à ces revenus fiscaux totaux (Québec, 21,5 %; Japon, 35,8 %; France, 34,7 %; Allemagne, 26,2 %; Italie, 40,2 %; États-Unis, 25,5 %)². À ces baisses d'impôts il faut encore ajouter les abris fiscaux, les reports d'impôts et les subventions dont bénéficient allègrement les grandes entreprises.

Ainsi, des solutions sont facilement envisageables afin de financer une éducation accessible et de qualité ainsi que l'ensemble des programmes sociaux : la fin des reports d'impôt, des mesures pour enrayer les paradis fiscaux, un système d'imposition progressif des particuliers, etc. Ces mesures gonfleraient les coffres de l'État de plusieurs milliards de dollars.³

¹ Comité de recherche et réflexion de l'ASSÉ, *S'attaquer à l'évasion fiscale au Québec et au Canada : une nécessité pour la survie des programmes sociaux*, mai 2003, p. 4. Ce document est disponible sur le site internet de l'ASSÉ : www.asse-solidarite.qc.ca

² Léo-paul Lauzon et Michel Bernard, *Finances publiques profits privés : les finances publiques à l'heure du néolibéralisme*, Chaire d'étude socio-économique de l'UQÀM, 1996, p. 92.

Les statistiques présentées ont pu évoluer mais demeure les mêmes en proportion pour l'essentiel.

³ Pour plus de détail sur ce sujet, se référer au document produit par le Comité de recherche et de réflexion, cité plus haut.

Le syndicalisme étudiant de lutte

L'analyse et les principes de l'ASSÉ sont en rupture avec l'idéologie néo-libérale dominante. La lutte pour la mise en pratique de cette analyse et de ces principes débouche donc sur une pratique spécifique que l'ASSÉ n'a pas inventée mais qu'elle tente de faire perdurer au sein du mouvement étudiant : le syndicalisme de lutte.

Les principes et tactiques du syndicalisme étudiant de lutte

Les racines du syndicalisme étudiant remontent à la Charte de Grenoble de 1946 par laquelle le mouvement étudiant français a redéfini le rôle de l'étudiant comme jeune travailleur intellectuel (sic) ayant des droits et des devoirs. On assiste dès lors à la politisation de l'étudiant et de l'étudiante qui devient défini-e comme citoyen et citoyenne, comme actrice et acteur du changement social.

Les étudiants et les étudiantes partagent des intérêts communs. Le syndicalisme étudiant vise la défense de ces intérêts par la force du nombre, c'est-à-dire par l'information et la mobilisation de masse constante de la population étudiante à l'aide de structures démocratiques, contrôlée par les membres. Plus concrètement, ce type de lutte et d'organisation implique la production de journaux et de matériel d'information; l'organisation de manifestations, de bed-in, de grèves, etc., bref d'activités de mobilisation de masse; la tenue d'assemblée générale au niveau local et de congrès au niveau national afin de s'organiser démocratiquement.

Cependant, la défense des intérêts des étudiantes et des étudiants par la mise en pratique de ces actions exige la mise en commun de ressources et la formation d'une structure démocratique apte à la lutte : les syndicats étudiants ou associations étudiantes. Cette organisation permet de rassembler individus et ressources financières afin de coordonner efficacement la lutte pour la défense du droit à l'éducation tout en permettant un suivi dans la lutte qui permet de pallier au renouvellement rapide et constant des effectifs étudiants. Cette coordination doit aussi se faire au niveau national afin de coordonner au mieux le travail des différentes associations locales.

Ainsi, grâce aux organisations syndicales étudiantes, la mobilisation de masse devient possible et permet la construction d'un rapport de force face à une administration de cégep ou d'université ou, face l'État afin d'obtenir satisfaction des revendications et de bloquer d'éventuelles attaques aux droits à l'éducation. Il ne suffit pas de formuler des demandes à l'État ou à une administration locale, il faut s'appuyer sur une population étudiante informée et mobilisée et prête à les défendre; il faut former et s'appuyer sur un contre-pouvoir. Cela nécessite

évidemment la formation d'organisations étudiantes indépendantes des administrations locales, de l'État et des partis politiques.

Enfin, le syndicalisme étudiant envisage la défense des intérêts des étudiantes et des étudiants dans une perspective anti-corporatiste et solidaire de l'ensemble des mouvements sociaux et des luttes sociales. Cette approche solidaire permet de lutter à l'aide d'alliés et permet de s'assurer que les gains étudiants ne provoqueront pas de coupures dans d'autres dépenses sociales. Verser dans le corporatisme est un piège puisque, si des coupures sont faites ailleurs, il y a toutes les chances qu'elles aient un jour lieu en éducation et c'est d'ailleurs ce qui se produit depuis quinze ans. Les associations étudiantes se réclamant du syndicalisme s'y refusent, demeurant ainsi fidèles au principe qui veut que les étudiants et les étudiantes soient d'abord des citoyens et des citoyennes et non pas des acteurs et actrices évoluant dans une sphère isolée du reste de la société.

Contre la concertation

Il existe une autre façon de percevoir le mouvement étudiant et sa lutte pour la défense des intérêts des étudiantes et des étudiants. Cette approche pourrait être nommée « concertationniste ». Il est important d'en faire une présentation pour comprendre que les oppositions présentes aujourd'hui dans le mouvement étudiant se retrouvent à d'autres époques de son histoire. Ainsi, cela permet de comprendre que ces dissensions ne sont pas issues d'une « guerre de clocher » entre organisations mais plutôt de profonds différends quant aux façons de voir et d'agir de chacune des deux tendances, « concertationniste » et syndicaliste.

Au pallier national, la vision et la pratique « concertationniste » ont été incarnée au début des années 80 par le Regroupement des Associations Étudiantes Universitaires (RAEU) et la Fédération des Associations Étudiantes Collégiales du Québec (FAECQ), ces organisations étaient de véritables bras étudiants du Parti Québécois, alors au pouvoir. Elle l'est aujourd'hui par la Fédération Étudiante Universitaire du Québec (FEUQ) et par la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ).

Ces organisations ne sont pas tant des associations étudiantes que des groupes de pressions ne s'appuyant pas sur une population étudiante informée et mobilisée. Ainsi, elles sont en contact constant avec l'État, les partis politiques et le patronat négociant avec ces groupes comme si le dialogue se faisait d'égal à égal. On procède comme s'il s'agissait seulement de présenter de bons arguments pour que les intérêts des étudiants et des étudiantes soient entendus et préservés. De plus, comme cette approche ne croit pas nécessaire de s'appuyer sur une population étudiante informée et mobilisée avant de négocier avec l'État, ces organisations ne

croient pas non plus nécessaire de stimuler la tenue d'assemblées générales afin de consulter et de mobiliser les membres, afin qu'ils et elles contrôlent la structure supposée les défendre.

Enfin, l'approche « concertationniste » amène les organisations qui l'adoptent à être en contact constant avec l'État et les partis politiques. Les liens qui se créent ainsi remettent en question la notion d'indépendance des organisations étudiantes face à l'État.

Une approche/pratique « réaliste » ?

Les organisations prônant la concertation se targuent d'adopter la seule pratique « réaliste » pour défendre les intérêts des étudiantes et des étudiants au près de l'État. Mais selon quel critère peut-on prétendre que cette pratique est plus réaliste? Selon qu'elle est plus rapprochée des vues de l'État et du patronat? Si tel est le critère, on se doit d'admettre que cette pratique est très, très réaliste, beaucoup plus que le syndicalisme étudiant de lutte.

Mais prenons plutôt un autre critère pour juger du réalisme des différentes pratiques : l'efficacité à défendre le droit à l'éducation. On constate alors que le syndicalisme étudiant de combat est infiniment plus « réaliste » que la concertation. Pour s'en rendre compte, il suffit de jeter un coup d'œil aux quarante ans d'histoire du mouvement étudiant québécois⁴.

Avant les années 90, le syndicalisme étudiant a été incarné par l'Union Générale des étudiants du Québec (UGEQ) et ensuite par l'Association Nationale des Étudiantes et des Étudiants du Québec (ANEEQ). Durant près de vingt-cinq ans, à travers ces organisations, le syndicalisme étudiant de combat a été dominant dans le mouvement étudiant. Durant cette période, plusieurs gains ont été réalisés et des attaques contre le droit à l'éducation ont pu être contrées. Par exemple, le système d'aide financière s'est vu grandement amélioré des suites des grèves générales de 1968, 1974 et de 1978. De plus, alors que la grève de 1968 a instauré un gel des frais de scolarité l'université (500 \$, jusqu'en 1990), la grève de 1986 a pu permettre de bloquer un dégel. Est-ce à dire qu'il faut faire la grève à chaque session et que c'est là ce que prône le syndicalisme étudiant? Non. Ce ne sont là que des exemples frappants de réussites du syndicalisme étudiant. Entre ces grèves, d'autres mobilisations ont eu lieu et un travail constant d'information s'est déroulé. Ainsi, le simple fait qu'existe une organisation permettant de préserver la population étudiante informée et prête à se mobiliser fait en sorte que l'État hésitera à lancer ses contre-réformes. Aussi, le syndicalisme étudiant n'implique pas le rejet de toute négociation avec l'État mais prétend vouloir dialoguer après avoir préalablement créé un rapport de force permettant de faire respecter son point de vue et ses demandes.

⁴ Pour de plus amples informations, consulter le *Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois* réalisé par l'ASSÉ, automne 2004. Ce recueil est disponible sur le site internet de l'ASSÉ : www.asse-solidarite.qc.ca

Au début de la décennie 1990, le syndicalisme étudiant de lutte perd du terrain au profit de la pratique « concertationniste ». C'est à la même époque que le gouvernement procède au dégel des frais de scolarité, réduisant l'accessibilité aux études post-secondaire. Avec la mort de l'ANEEQ en 1994, la FEUQ et la FECQ deviennent dominantes dans le mouvement étudiant. Depuis lors, la concertation avec un État appliquant à tout vent les préceptes du néo-libéralisme a eu des conséquences dramatiques pour le droit à l'éducation : coupures de plus de 1,9 milliard de dollars, privatisation, coupures dans le système d'aide financière, hausse des frais pour les étudiantes internationales et les étudiants internationaux, hausse constante des frais afférents, rationalisation des programmes, coupures dans les banques de cours, etc. Seul le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE), précurseur immédiat de l'ASSÉ, a pu faire halte aux attaques de l'État au cours de cette période en lançant une grève générale illimitée en 1996 qui a pu empêcher un nouveau dégel des frais de scolarité.

Il ressort de ce très bref aperçu historique que, s'il ne représente pas une solution magique (parallèlement aux gains des contre-réformes ont aussi parfois eu lieu avant 1990, mais moins systématiquement qu'après cette date), le syndicalisme étudiant s'est démontré beaucoup plus efficace que la concertation pour défendre le droit à l'éducation. L'ASSÉ se réclame de l'héritage de l'UGEQ, de l'ANNEQ et du MDE et travail depuis 2001 à construire une organisation capable de faire en sorte que le syndicalisme étudiant de lutte redevienne la pratique dominante du mouvement étudiant.

La structure⁵

La lutte pour le droit à l'éducation se fait en opposition aux administrations locales mais aussi en opposition au patronat et aux contre-réformes de l'État qui sont organisées à l'échelon national. Il est donc primordial pour le mouvement étudiant de se doter d'une organisation travaillant aussi à cet échelon. Parallèlement, c'est un fait que certaines régions font face à des problèmes spécifiques; une décentralisation à l'intérieur de l'organisation doit permettre assez de souplesse pour faire face à ces problèmes. Enfin, la structure doit être démocratique et donc permettre le contrôle de leur organisation par les membres.

Le Congrès est l'instance décisionnelle suprême de l'ASSÉ, elle permet aux associations étudiantes d'établir en commun leurs revendications et leur plan d'action au plan national. Du Congrès relève trois comités non-décisionnels : le comité femme, le comité journal et le conseil exécutif.

Les Conseils Régionaux (C.R.)⁶ permettent aux associations d'une région de se regrouper afin d'identifier les problèmes particuliers auxquels elles font face et de mener des campagnes en conséquences.

Le Conseil InterRégional (C.I.R.) est l'instance intermédiaire de l'ASSÉ qui sert à maintenir un suivi entre les Congrès. Chaque C.R. peut y déléguer trois membres. Du Conseil InterRégional relève cinq comités de travail non-décisionnels : le comité d'information, le comité de recherche et de réflexion, le comité aux relations internationales, le comité formation, le comité des affaires académiques et pédagogiques.

Pour que cette structure fonctionne efficacement, il est nécessaire que les membres de l'ASSÉ s'y impliquent, la prennent en charge. L'ASSÉ, c'est ses membres!

⁵ Pour plus d'information sur les structures et instances de l'ASSÉ, consultez la section « Instance » du site internet de l'ASSÉ : www.asse-solidarite.qc.ca

⁶ Pour plus d'information sur les C.R., consultez le document « Les Conseil régionaux », disponible dans la section « Documents » du site internet de l'ASSÉ : www.asse-solidarite.qc.ca

Organisons-nous dans l'ASSÉ!

Certaines associations étudiantes préfèrent demeurer indépendantes croyant ainsi bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre. Mais l'indépendance réduit en fait le marge de manœuvre et amène l'impuissance face à certains problèmes. Comme cela a été dit plus haut, les luttes du mouvement étudiant exigent souvent de lui qu'il se coordonne au plan national afin de faire face à l'État. Une association isolée ne peut rien dans une telle situation. Aussi, entretenir des liens solides avec d'autres associations étudiantes permet d'aller chercher appui et expérience afin de mener des luttes et de s'organiser à l'interne. L'ASSÉ n'enlève aucune liberté aux associations qui en sont membres : chacune d'entre elles demeure souveraine et doit décider en assemblée générale et/ou en conseil exécutif de se positionner sur les différentes questions soulevées au sein de l'ASSÉ. À l'inverse de restreindre les libertés des associations membres, l'ASSÉ leur permet d'élaborer des propositions de revendications et de plans d'action qu'elles pourront ensuite confronter à celles des autres associations afin de construire en commun un plan d'action national.

Le coût pour devenir membre de l'ASSÉ est aussi peu élevé (1 \$ par individu par session) et permet de mettre en commun des ressources financières afin de s'organiser au plan national, solidairement avec d'autres associations étudiantes.

Mais ne peut-on pas plutôt s'organiser à l'aide d'une structure ponctuelle tels les forums des associations étudiantes? Efficacement : non, puisque cette formule ne permet pas d'établir un suivi entre les différentes rencontres et les différentes luttes; on doit recommencer à neuf à chaque rencontre. L'histoire du mouvement étudiant démontre clairement que ces structures sont rarement efficaces pour mener une lutte de longue haleine. L'ASSÉ permet une continuité dans la lutte qui permet de pallier au renouvellement constant de la population étudiante.

Enfin, on ne peut profiter de l'ASSÉ pleinement sans s'y joindre pour obtenir un droit de vote et le droit de se faire élire dans les différentes instances. De plus, profiter des avantages de l'ASSÉ sans s'y joindre implique sa stagnation et, si toutes les associations agissaient de telle façon, il n'y aurait tout simplement pas d'ASSÉ. Il est donc important de joindre les rangs de l'ASSÉ afin de faire grandir un outil permettant de mettre en pratique efficacement le syndicalisme étudiant de lutte afin d'assurer la défense de droit à l'éducation!

**Pour une éducation accessible et de qualité!
Pour un syndicalisme étudiant de lutte!**

Organigramme des structures de l'ASSÉ

